

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-156

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 1
Procurations : 12
Nombre de conseillers présents : 41

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 2

RESSOURCES HUMAINES – Création de postes

Monsieur Benoît DINTRICH expose les créations de postes suivantes :

SERVICE	FONCTION	NOUVEAU POSTE	DHS	MOTIF	BUDGET
Direction des Affaires Culturelles	Relais culturel	Rédacteur	35h00	Recrutement	Ville d'Erstein
Direction des services techniques, urbanisme et développement durable	Centre technique et Logistique	Technicien	35h00	Promotion interne	Ville d'Erstein

Le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE :

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1,

OUI l'exposé de Monsieur Benoît DINTRICH,

Vu les crédits inscrits au budget,

- **Approuve** les créations de postes détaillées dans le tableau suivant :

- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette création



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-156-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN				
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-156-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-157

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 1
Procurations : 12
Nombre de conseillers présents : 41

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 3

RESSOURCES HUMAINES – Création de postes d'agents recenseurs

Monsieur Benoît DINTRICH expose:

La commune d'Erstein, relevant du service commun, est concernée par la prochaine campagne de recensement conduite par l'INSEE.

La commune souhaite disposer d'agents recenseurs temporaires et propose les montants des rémunérations afférentes afin de pouvoir conduire les opérations du recensement 2025.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

OUI l'exposé de M. DINTRICH

DECIDE de la création de deux postes d'agents recenseurs pour la commune d'Erstein pour la période du 16 janvier au 22 février 2025,

FIXE les indemnités à verser aux agents concernés comme suit :

- | | |
|--|---------|
| * Par journée de formation : | 65 € |
| * Par demi-journée de formation : | 32,50 € |
| * Par feuille de logement : | 5 € |
| * Participation forfaitaire aux frais de déplacement : | 150 € |

Les charges sociales sont en sus.



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-157-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN				
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNBY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		

35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-158

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 1
Procurations : 12
Nombre de conseillers présents : 41

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 4

FINANCES – Décision modificative n°1 du Budget Annexe OM SMICTOM

M. Alain STENGER expose que la réglementation budgétaire permet au Conseil Communautaire de modifier les prévisions inscrites au Budget primitif par décisions modificatives. Celles-ci peuvent être prises ponctuellement en fonction de nécessités spécifiques ou globalement en vue de l'ajustement général du budget.

Il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires au budget annexe des ordures ménagères relevant de la gestion du SMICTOM. Les modifications proposées proviennent essentiellement d'éléments non connus et non prévisibles lors de la préparation budgétaire 2024.

Un crédit complémentaire de 83 K€ relatif au reversement au SMICTOM du produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères est nécessaire. Cette évolution de 4,9 % soit +167 K€ par rapport aux réalisations 2023 se justifie compte tenu du nombre de levées supplémentaires facturées suite au passage à 18 levées en 2023 dont l'incidence financière a été sous-estimée au BP 2024. Un crédit supplémentaire de 1,5 K€ est proposé au titre des dégrèvements accordés consécutifs à des régularisations de redevances concernant des titres de recettes émis sur exercices antérieurs. Le montant prévisible de ces régularisations s'élève à 7,5 k€ contre 4,6K€ réalisés sur l'exercice 2023. L'augmentation du nombre de redevables qui payent par carte bancaire justifie l'ajustement de + 0,5 K€ des crédits relatifs aux frais bancaires à la charge de la collectivité pour l'utilisation de ce mode de paiement. Au total, les crédits supplémentaires proposés en dépenses s'élèvent à 85 K€ et sont financés par une augmentation du produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères du même montant.

Après prise en compte de cette décision modificative, le montant total budgété sur l'exercice 2024 au titre du produit de la redevance s'élèvera à 3 565 K€ soit une évolution de 5% par rapport aux réalisations 2023 qui s'élèvent à 3 396 K€.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-158-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

OUI l'exposé de M. STENGER,

ADOpte la décision modificative numéro 1 au budget annexe OM SMICTOM en dépenses et en recettes sur l'exercice 2024 conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE O.M. SMICTOM 2024

	IMPUTATION BUDGETAIRE			
	Dépenses		Recettes	
	article	Montant	article	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Frais bancaires sur encaissement des redevances ordures ménagères payées par carte bancaire	627	500		
Total Chapitre 011		500		
Charges diverses de gestion courante (reversement au SMICTOM du produit de la redevance)	6588	83 000		
Total Chapitre 65 - Autres Charges de gestion courante		83 000		
Titres annulés sur exercices antérieurs	673	1 500		
Total Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		1 500		
Total mouvements dépenses de fonctionnement		85 000		
Prestations de service (redevances d'enlèvement des ordures ménagères)			706	85 000
Total Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses				85 000
Total mouvements recettes de fonctionnement				85 000

Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL



Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-158-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN				
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-158-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-159

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 1
Procurations : 12
Nombre de conseillers présents : 41

**SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 5

FINANCES – Régularisation des amortissements de subventions transférables au budget annexe OM Erstein

M. Alain STENGER expose que les amortissements de subventions reçues non constatés sur exercices antérieurs doivent faire l'objet d'une régularisation comptable par opération d'ordre non budgétaire pour un montant total de 66 735,17€.

Cette régularisation comptable est neutre sur les résultats de l'exercice mais justifiée par délibération car le compte 1068 est mouvementé.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. STENGER,

AUTORISE le comptable à passer les écritures suivantes d'ordre non budgétaires au titre de la régularisation des amortissements de subventions reçues au budget annexe OM Erstein et non constatés sur exercices antérieurs pour un montant total de 66 735,17€ :

Imputation	N° inventaire de l'amortissement de la subvention	Débit du compte 139x	Crédit du compte 1068
13911	90005224850033	+ 13 200,00	+13 200,00
13913	90005224820033	+ 36 028,99	+ 36 028,99
13917	90005224720033	+ 4 946,34	+ 4 946,34
13918	90005224760033	+ 12 559,84	+ 12 559,84



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN				
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-159-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-160

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 6

PATRIMOINE – GYMNASSE LE 3 à ERSTEIN – Adoption de l'acte de vente à l'euro symbolique de la parcelle d'assise du gymnase entre la CCCE et la CeA (régularisation foncière)

Madame Caroline DINDAULT, suppléante de Mme Estelle BRONN entre en séance à 19H19.

M. Eric KLETHI expose que suite à la construction du gymnase le 3 à ERSTEIN, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite régulariser la situation foncière existante, en se portant acquéreur de la parcelle sur-bâtie, dont la Collectivité Européenne d'Alsace est propriétaire.

Désignation cadastrale :

Commune d'ERSTEIN, une emprise 33,16 ares cadastrée sous-section AH n°275/54.

Le pôle d'évaluation domaniale du Bas-Rhin a fixé la valeur vénale de l'emprise foncière à 259 000 € dans l'avis n°2024-67130-65732, rendu le 26 septembre 2024.

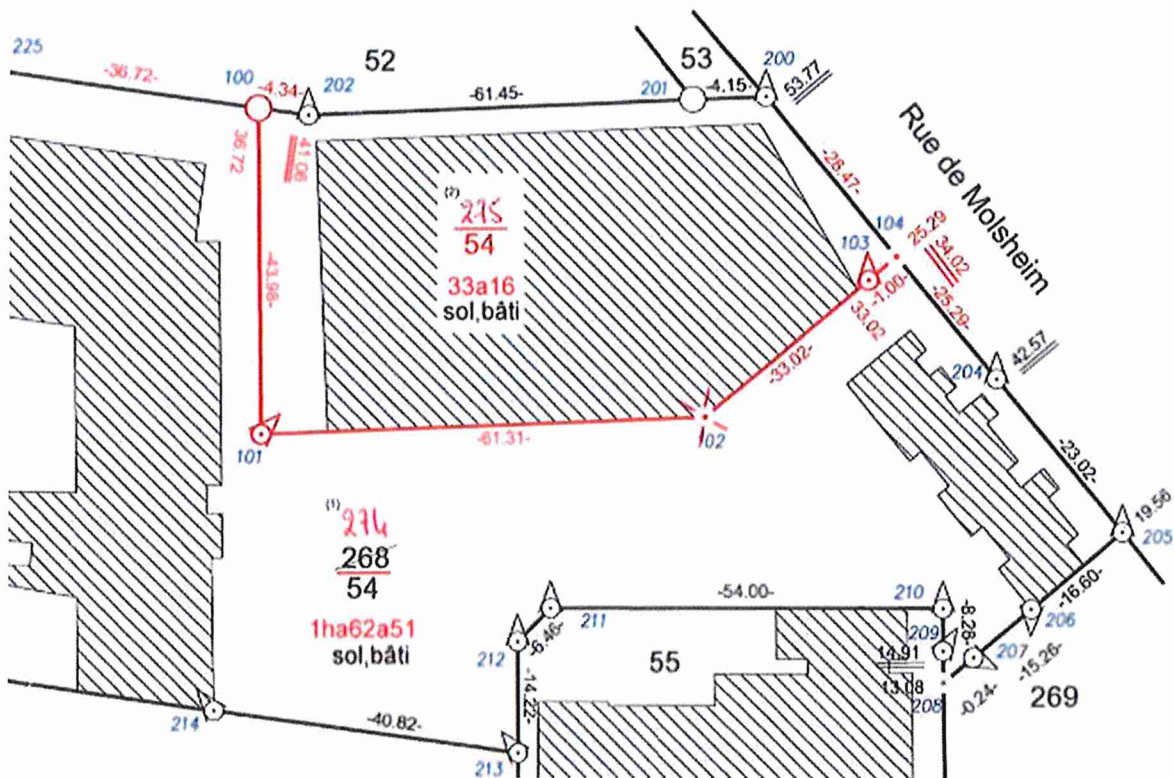
Néanmoins, étant donné d'une part que la Collectivité a acquis, en 2002 auprès de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, la parcelle mère, d'une surface de 228,24 ares, sur laquelle se situe le collège, à l'euro symbolique, et d'autre part que le gymnase existant permet également l'utilisation des locaux par les élèves du collège et que cette parcelle est incorporée dans le domaine public communautaire, il peut être proposé une cession à l'euro symbolique de la surface précitée.

La Collectivité Européenne d'Alsace doit délibérer dans ce sens le 27 novembre 2024.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KLETHI,

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-160-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024



Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KLETHI,

ADOpte l'acte d'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle de 33,16 ares cadastrée sous-section AH N° 275/54,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer l'acte de vente susvisé,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire dans le cadre de la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-160-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Supplée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		

44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-161

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

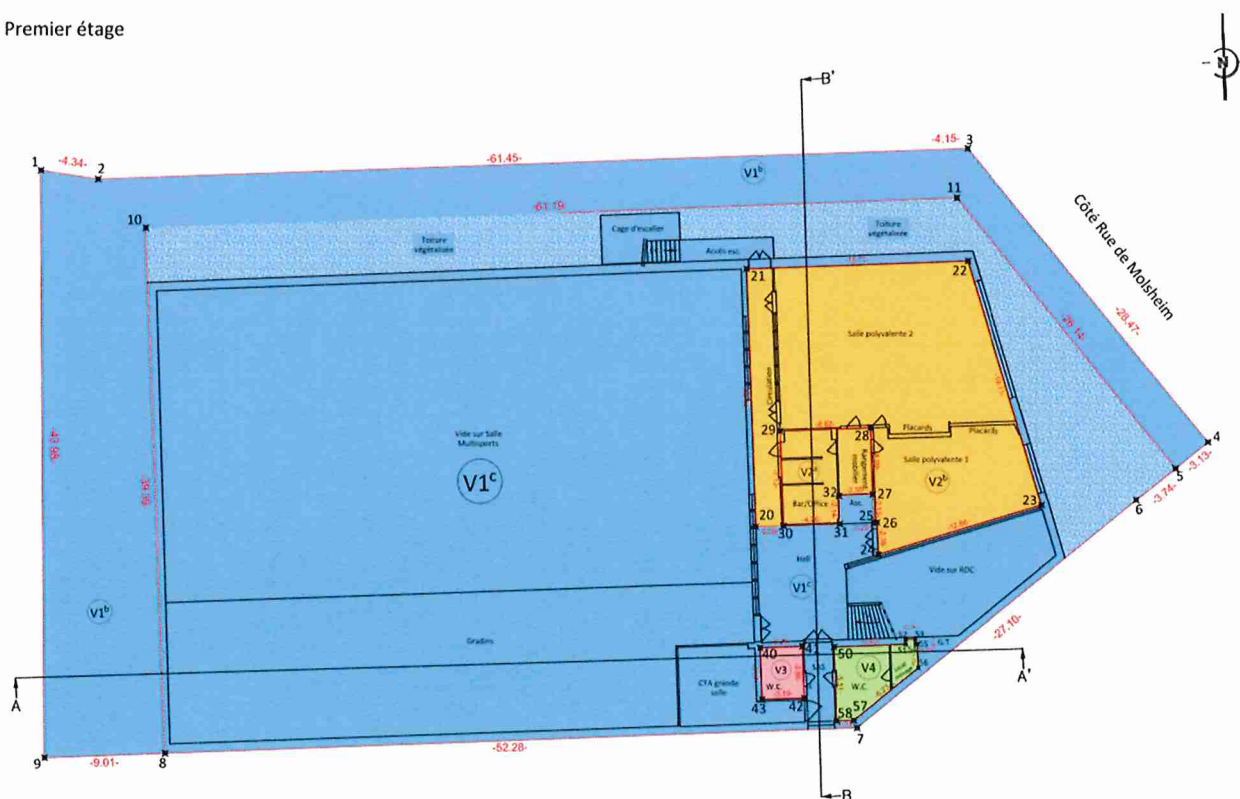
Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 7

PATRIMOINE – GYMNASSE LE 3 à ERSTEIN – Adoption de l'acte de division en volume et de l'acte de vente de la parcelle d'emprise à l'euro symbolique à la Ville d'Erstein

M. Eric KLETHI expose que dans le cadre de la construction gymnase Le 3 par la CCCE à Erstein, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville d'Erstein, il avait été approuvé, par délibération en date du 14 novembre 2018, qu'une division en volumes serait réalisée. Dans cette perspective, chaque collectivité sera propriétaire des volumes la concernant.

Premier étage



Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KLETHI,

Vu la délibération du 14 novembre 2018 approuvant la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CCCE et la Ville d'Erstein pour la construction du Gymnase le 3,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer l'acte de division en volume,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer l'acte de vente des volumes V2, V3 et V4 (volumes revenant à la ville d'Erstein).

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire dans le cadre de la bonne exécution de la présente délibération.



**Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL**

Accusé de réception en préfecture
087-200067924-20241206-2024-161-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNBY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		

40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélié STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-162

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

**SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 8

ENFANCE-JEUNESSE – Adoption d'avenants intégrant les nouvelles mesures de la convention d'objectifs et de gestion à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF dans le cadre du CTG

Madame Marie-Berthe KERN expose qu'en date du 17 septembre 2021, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a signé la Convention d'objectifs et de gestion (COG) destinée à permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé avec la Caisse d'Allocations familiales.

Dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, de nouveaux financements visant à renforcer la qualité du projet d'accueil et des pratiques sont progressivement mis en œuvre.

A la demande de la CAF et afin de mettre en place ces nouvelles mesures, il est proposé d'adopter les avenants présentés aux conventions d'objectifs et de financement des subventions visées dans les domaines d'Accueil de Loisirs sans Hébergement, Extrascolaire, Périscolaire et Adolescents.

Ces avenants prennent effet du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme KERN,

Vu le Contrat Territorial Global,

Vu la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027,

Vu la Convention d'Objectifs et de Financement,

Vu les projets d'avenants communiqués par la CAF et joints en annexe,

APPROUVE l'avenant relatif aux ALSH Périscolaires, portant sur les mesures nouvelles prévues par la Convention d'Objectifs et de Gestion,

APPROUVE l'avenant relatif à l'addendum des modalités de calcul de la subvention ALSH Périscolaires,

APPROUVE l'avenant relatif aux ALSH Extrascolaires, portant sur les mesures nouvelles prévues par la Convention d'Objectifs et de Gestion,

APPROUVE l'avenant relatif à l'addendum des modalités de calcul de la subvention ALSH Extrascolaires,

APPROUVE l'avenant relatif aux ALSH Accueil Adolescents, portant sur les mesures nouvelles prévues par la Convention d'Objectifs et de Gestion,

APPROUVE l'avenant relatif à l'addendum des modalités de calcul de la subvention ALSH Adolescents

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer lesdits avenants ainsi que tout acte ou document nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-162-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-163

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 9

ENFANCE-JEUNESSE – Modification du règlement intérieur des structures Petite Enfance

Mme Marie-Berthe KERN expose qu'après plusieurs mois de fonctionnement, il est apparu opportun de modifier notre règlement intérieur afin d'être en adéquation avec nos fonctionnements, de clarifier les informations pour les familles et les professionnels. C'est pourquoi, il est proposé d'amender notre règlement de fonctionnement des structures Petite Enfance de la manière suivante :

- **Congés supplémentaires demandés par les parents** (5 semaines prévues pour tous les contrats) :
 - ◆ Diminution du délai de prévenance à 1 mois sur demande écrite
 - ◆ Déduction de l'absence sur la mensualisation concernée
 - ◆ Demandes dans la limite de 10 semaines
 - ◆ Demandes uniquement pour une semaine complète
- **Horaires des contrats** : la gestion sera réalisée à la ½ heure et non plus au ¼ d'heure comme actuellement. (Le logiciel de gestion ne le permet pas)
- **Barèmes des tarifs CAF** : faire référence à un QR Code que les parents pourront flasher directement afin d'avoir les barèmes actualisés, limitant ainsi les mises à jour régulières du règlement et de permettre aux familles de disposer de la dernière réglementation en vigueur
- **L'adaptation** : facturation de la période d'adaptation au réel ainsi que le reste du mois en cours, la mensualisation commencera le mois suivant. La durée de l'adaptation varie de 7 à 15 jours maximum.
- **Pointage de la présence des enfants** : Actuellement, il existe une tolérance de 15 min non facturée par rapport aux horaires inscrits dans le contrat en début et en fin de journée → il est proposé de réduire cette tolérance à 5 min et une facturation de 30 minutes à partir de la 6^{ème} minute sera appliquée.

- Joindre au règlement les annexes uniquement réglementaires à savoir :
 - ♦ Un protocole détaillant **les mesures à prendre dans les situations d'urgence** et précisant les conditions et modalités du recours au service d'aide médical d'urgence
 - ♦ Un protocole détaillant **les mesures préventives d'hygiène générale** et les mesures d'hygiène renforcées à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou toute autre situation dangereuse pour la santé
 - ♦ Un protocole détaillant **les modalités de délivrance de soins spécifiques**, occasionnels ou réguliers le cas échéant avec le concours de professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs à la structure
 - ♦ Un protocole détaillant **les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance** ou de situation présentant un danger pour l'enfant
 - ♦ Un protocole détaillant **les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement** ou de son espace extérieur privatif.

Au sujet du pointage de la présence des enfants, M. ROHMER souhaite qu'une réflexion soit engagée en vue d'une majoration de 25% applicables pour les ½ heures de retard.

M. le Président indique que cette étude sera réalisée.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme KERN,

Vu le projet de règlement intérieur modifié,

Vu les protocoles annexés au présent règlement intérieur,

APPROUVE les modifications apportées au règlement intérieur des structures d'accueil petite enfance joint en annexe,

APPROUVE les protocoles joints en annexe du présent règlement intérieur,

FIXE son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération,



**Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL**

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	●		
2	Françoise BETZ		●		
3	Brigitte BIMBOES		●		
4	Caroline BRAUN		●		
5	Philippe BRAUN		●		
6	M.-Thérèse BREGAND		●		
7	Jean-Jacques BREITEL		●		
8	Christophe BREYSACH		●		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	●		
10	Céline CONTAL		●		
11	Maike DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	●		
12	Benoît DINTRICH		●		
13	Caroline ECKENFELDER		●		
14	René EGGERMANN		●		
15	Stanis EKMAN		●		
16	Audrey FRINDEL		●		
17	Guillaume FORGIARINI		●		
18	Christian FOUYOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	●		
19	Nathalie GARBACIAK		●		
20	Grégory GILGENMANN		●		
21	Patrick GIRARD		●		
22	Stéphanie GUIMIER		●		
23	Monique HEILBRONN		●		
24	Claude HERTRICH		●		
25	Martine HEYM		●		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	●		
27	Marthe HURTER		●		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		●		
29	Vincent JAEGLI		●		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		●		
32	Marie-Berthe KERN		●		
33	Audrey KISTNER		●		
34	Éric KLETHI		●		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	●		
36	Julien KOEGLER		●		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	●		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	●		
39	Anne-Marie LUTZ		●		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	●		
41	Brigitte NEITER	Supplée par Arnaud HUSSELSTEIN	●		
42	Pascal NOTHISEN		●		
43	Jean-Marie ROHMER		●		

Accuse de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-163-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélié STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-164

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 10

ENFANCE-JEUNESSE – Modification du règlement intérieur des structures d'accueil périscolaires et extrascolaires

Madame Marie-Berthe KERIN expose que des modifications sont également proposées concernant le règlement intérieur des structures périscolaires et extrascolaires concernant le règlement des factures ainsi que la mise en oeuvre des places d'urgence dans les ALSH.

Règlement des factures pour les parents séparés avec ou sans jugement

Il est proposé d'apporter une précision quant à la facturation pour les enfants en garde alternée avec ou sans jugement.

Règle actuelle (page 29) :

« En cas de séparation, la facturation sera établie au parent ayant la garde de l'enfant correspondant à la semaine d'inscription (justificatif à fournir) ou au parent ayant fait la demande d'inscription. Dans le cas où les deux parents souhaitent inscrire l'enfant dans nos structures d'accueil, deux dossiers seront à remplir (un par parent). »

Modification proposée :

« **Parents séparés ou divorcés :**

- Parents séparés avec jugement de garde alternée :

La facturation sera établie en fonction de la semaine de garde de chaque parent notifiée dans le jugement.

En cas d'accord des deux parties, la facturation pourra être modifiée sur demande écrite.

Exemple : Garde alternée 1 semaine sur 2 : M. X Semaine 1 et Mme Y Semaine 2. Monsieur X payera les inscriptions de la semaine 1 et Madame Y de la semaine 2.

- Parents séparés sans jugement :

La facturation sera établie au parent ayant réalisé la demande d'inscription : principe du demandeur – payeur.

Exemple : M. X inscrit son enfant les lundis et mardis soir ; Mme Y inscrit l'enfant les mercredis, jeudis et vendredis en journée complète. M. X sera facturé des lundis et mardis soir et Mme Y sera facturée des mercredis, jeudis et vendredis.

Dans le cas où les deux parents souhaitent inscrire l'enfant dans nos structures d'accueil, deux dossiers seront à remplir (un par parent). »

Les places d'urgence en ALSH

Il est proposé de réserver des places d'urgence au sein des structures ALSH :

ALSH Erstein :	2 places
ALSH Huttenheim :	2 Places
ALSH Gerstheim :	1 place
ALSH Schaeffersheim :	1 place
ALSH Matzenheim :	1 place
ALSH Rhinau :	1 place

Les critères d'urgence proposés, sans être exhaustifs, sont les suivants :

- Hospitalisation du parent durant les vacances
- Difficultés sur une garde alternée
- Déménagement durant les vacances etc.

Les places d'urgence en ALSH

La phrase qu'il est proposé d'ajouter au règlement intérieur (page 7) est la suivante :

« Dans le cas où une famille rencontrerait une situation d'urgence (notamment hospitalisation du parent 1 ou 2, décès d'un proche – parent ou fratrie de l'enfant, ...) et sur présentation d'un justificatif, la Direction se réserve la possibilité d'apprécier l'urgence et d'attribuer la place. La Direction en informera la CAP et le ou la Vice-Président(e) en charge. Le tarif dérogatoire pourra être appliqué si la présence de l'enfant est inférieure à 5 jours sur une semaine complète. »

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme KERN,

APPROUVE les modifications susvisées au règlement intérieur des structures d'accueil périscolaires et extrascolaires,

FIXE la date de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération,



**Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL**

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		

22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-165

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

**SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 11

GESTION DES DECHETS – Autorisation de signature de l'accord-cadre de collecte et tri des papiers, cartons, des métaux et plastiques et rachat des papiers et cartons avec la société SCHROLL

CONTEXTE :

Le marché de service 20AOS028 concernant la collecte et tri des papiers, cartons, des métaux et des plastiques ainsi que le rachat de papier et cartons arrivera à échéance au 31 décembre 2024.

Au regard du montant estimatif de ce nouvel accord-cadre, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

RETOUR DE LA CONSULTATION :

- La date de retour des offres était fixée au 30 septembre 2024.
- Une seule offre a été remise par l'entreprise SCHROLL.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M.JEHL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 5 novembre 2024,

ATTRIBUE l'accord-cadre 24AOS21 à l'entreprise SCHROLL pour un montant estimatif annuel de 468 344,00€ HT,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre susvisé ainsi que toutes les pièces contractuelles y relatives et tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	●		
2	Françoise BETZ		●		
3	Brigitte BIMBOES		●		
4	Caroline BRAUN		●		
5	Philippe BRAUN		●		
6	M.-Thérèse BREGAND		●		
7	Jean-Jacques BREITEL		●		
8	Christophe BREYSACH		●		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	●		
10	Céline CONTAL		●		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	●		
12	Benoît DINTRICH		●		
13	Caroline ECKENFELDER		●		
14	René EGGERMANN		●		
15	Stanis EKMAN		●		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-165-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2024-166

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers titulaires absents : 15
Conseillers suppléants : 2
Pouvoirs : 12
Nombre de conseillers présents : 42

SÉANCE DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 12

VIE ASSOCIATIVE – Demande d'attribution de subventions aux associations

M. Jacky WOLFARTH expose que les subventions suivantes ont été sollicitées et examinées par la commission vie associative réunie le 14 novembre 2024 qui a donné un avis favorable :

Activités régulières et permanentes :

Communes	Associations	Nbre de Licenciés	Montant
Erstein	Aïkido Club	18	180€
Osthouse	Krav'Maga GS	72	550€
Westhouse	Westhouse Loisirs	65	550€
Boofzheim	Ecol'envies	40	400€
Erstein	Fukazawa Karaté	52	550€
Erstein	Basket Club	154	650€
			2880 €

Aide à l'équipement :

Club Echecs d'Hindisheim

Achat pendules pour les échecs

Montant total : 539,91 €

Proposition de subvention : **80,99 €**

Association Sportive de Sand

Matériel pédagogique

Montant total : 2 128,69 €

Proposition de subvention : **319,30 €**

Soutien à la vie associative :

Cercle St Etienne d'HINDISHEIM

Organisation de la fête d'Antan

Montant total : 1 300,00 €

Union Sportive d'HINDISHEIM

Organisation marché aux puces

Montant total : 700,00 €

Football Club de ROSSFELD

Balade gourmande

Montant total : 2 000,00 €

Association Loisirs et Culture d'UTTENHEIM

Afterwork musical

Montant total : 900,00 €

Association des amis de l'école de la SCHEER d'UTTENHEIM

Kermesse de l'école

Montant total : 500,00 €

Amicale des donneurs de sang d'UTTENHEIM

Soirée Année 1980

Montant total : 400,00 €

Association des beaux fruits de BOLSENHEIM

Exposition arboricole

Montant total : 200,00 €

Association des amis des Ecoles SCHEER de BOLSENHEIM

Kermesse de fin d'année

Montant total : 600,00 €

Association des Sports Loisirs et Culture de RHINAU

Organisation Noël 2024

Montant total : 1 000,00 €

Association Rhinau Rhin Ried

Organisation Mini Régate et fête des bateliers

Montant total : 500,00 €

Football Club de KOGENHEIM

Soirée les années tubes

Montant total : 1 000,00 €

Amicale des sapeurs pompiers de BOOFZHEIM

Bal et portes ouvertes

Montant total : 500,00 €

Les amis de la Chapelle du HOLZBAD de WESTHOUSE

Manifestation autour de la découverte de la Chapelle

Montant total : 1 900,00 €

Karaté Martial Arts de BOLSENHEIM

Organisation de la fête du Club

Montant total : 400,00 €

Cercle St Sébastien de WITTERNHEIM

Soirée Oktoberfest

Montant total : 700,00 €

Handball Club de RHINAU

Soirée 1980/1990

Montant total : 500,00 €

Association des parents d'élèves de SAND

Organisation de la soirée Halloween

Montant total : 1241,39 €

Amicale des Sapeurs Pompiers de SERMERSHEIM

Organisation Théâtre Alsacien

Montant total : 400,00 €

Conseil de Fabrique de SERMERSHEIM

Organisation Théâtre Alsacien

Montant total : 370,00 €

Les jardins de SERMERSHEIM

Matinée écocitoyenne

Montant total : 145,00 €

Les petites sauterelles de SERMERSHEIM

Kermesse de l'école

Montant total : 400,00 €

Association Sportive de SERMERSHEIM

Soirée moules frites

Montant total : 400,00 €

Serm'animation de SERMERSHEIM

Animations pour les enfants

Montant total : 279,00 €

Duo Dynamique de FRIESENHEIM

Concours de belote

Montant total : 250,00 €

Repas associatif

Montant total : 250,00 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers de FRIESENHEIM

Théâtre Alsacien

Montant total : 500,00 €

Association Culture et Loisirs d'ERSTEIN

Organisation Festival TEMPUS 2024

Montant total : 2 000,00 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M.WOLFARTH,

APPROUVE le versement des subventions susvisées



Pour Extrait conforme,
Fait à BENFELD, le 2/12/2024
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME	Pouvoir à Brigitte BIMBOES	•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES		•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND		•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Supplée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Pouvoir à Martine HEYM	•		
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN		•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20241206-2024-166-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2024

18	Christian FOUGOU	Pouvoir à Anne-Marie LUTZ	•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH		•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER	Pouvoir à Vincent JAEGLI	•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF	Pouvoir à Jacky WOLFARTH	•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER	Pouvoir à Marie-Thérèse BREGAND	•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à M. Benoît DINTRICH	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME	Pouvoir à Françoise BETZ	•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER		•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK	Pouvoir à Marie-Berthe KERN	•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK		•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Denis SCHULTZ	•		
53	Valérie VALIAMÉ	Démissionnaire			
54	Annette WAGNER	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
55	Claude WEIL		•		
56	Adrien WELSCH		•		
57	Fernand WILLMANN		•		
58	Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention